

Expert en management du domaine des privations de liberté DF

Experte en management du domaine des privations de liberté DF

Sécurité

Droit

Social

En tant qu'experte ou expert en management du domaine des privations de liberté, vous êtes responsable de la sécurité et du maintien de l'ordre au sein d'un établissement de privation de liberté. Vous surveillez en outre la prise en charge et les conditions de détention des personnes au sein de l'établissement.

Tâches

Organisation de l'exécution au quotidien

- Planifier et coordonner les missions de travail
- Diriger les collaborateurs
- Assurer la communication au sein de l'établissement
- Organiser les journées des personnes détenues, par exemple en planifiant des activités, et assurer leur prise en charge
- Faire office de médiateur lors de conflits et prendre des décisions

Sécurité et maintien de l'ordre

- Veiller au respect des dispositions légales, par exemple en termes de conditions des personnes détenues
- Garantir le respect des directives internes de l'établissement
- Coopérer avec les services spécialisés tels que les tribunaux, la police ou les autorités d'exécution des peines

Environnement de travail

En tant qu'experte ou expert en management du domaine des privations de liberté, vos horaires de travail sont irréguliers. Vous devez parfois travailler de nuit, le week-end ou les jours fériés.

Vous occupez une fonction dirigeante dans des établissements pénitentiaires, tels que des maisons d'arrêt ou des centres de détention. Vous pouvez également exercer au sein de centres de détention administrative en application du droit des étrangers ou au sein d'unités psychiatriques sécurisées.

Qualités requises et intérêts

Qualités requises

- Autorité
- Aptitude à diriger et gérer une équipe
- Résistance au stress
- Capacité à s'adapter à un horaire irrégulier ou de nuit
- Capacité à réagir dans l'urgence
- Impartialité

Intérêts

Diriger et assumer des responsabilités
Avoir des contacts avec d'autres personnes
Planifier, organiser

Formation

Cette formation est généralement modulaire et s'acquiert en emploi. Les conditions d'admission à l'examen figurent dans le règlement du SEFRI.

Formations continues

Cours

Cours du **Centre suisse de compétences en matière d'exécution des sanctions pénales (CSCSP)** ↗
<https://www.skjv.ch/fr/formation/formation-continue-0>

Haute école

Bachelor of Arts en **travail social**
<https://www.orientation.ch/fr/filieres-d-etudes/travail-social>

Les conditions d'admission varient selon les hautes écoles.

Professions voisines

Profession

**Directeur d'organisations sociales
et médico-sociales DF / Directeur
d'organisations sociales et médico-
sociales DF**

<https://www.orientation.ch/fr/professions/directeur-d-organisations-sociales-et-medico-sociales-df-directeur-d-organisations>

Autre information

Numéro Swissdoc

0.622.23.0

Liens utiles

[Centre suisse de compétences en matière d'exécution des sanctions pénales \(CSCSP\)](#)

Bases legales

<https://www.becc.admin.ch/becc/public/bvz/beruf/show/84462?lang=de>